

Versement de la taxe d'apprentissage 2022 au bénéfice du lycée professionnel Réaumur de Poitiers.

Pour recevoir votre attestation de versement, veuillez remplir les informations ci-dessous. Ces données seront traitées dès réception de votre versement.

Pour toute demande d'information n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

christophe.berge@ac-poitiers.fr

Choix du mode de paiement (obligatoire)

Paiement par ...

chèque virement

Coordonnées de l'entreprise :

RAISON SOCIALE
ADRESSE
NUMÉRO SIRET
CODE POSTAL
VILLE

Contact pour l'envoi de l'attestation :

PRENOM
NOM
FONCTION
EMAIL
TELEPHONE

Montant du versement de la taxe 2022 (sur la base de 13% de la Masse Salariale Brute 2021)

MONTANT TAXE

LYCEE PROFESSIONNEL REAUMUR

Numéro d'enregistrement au registre national des établissements : **0860823C**

4 Rue Salvador Allende - 86000 POITIERS

christophe.berge@ac-poitiers.fr

Téléphone : 06 47 88 87 17

Christophe Bergé

Gestionnaire